

Chapitre 8 :

**Les partenariats : une
harmonisation qui facilite
les apprentissages**

Chapitre 8 : Les partenariats : une harmonisation qui facilite les apprentissages

Chaque enfant est non seulement un membre de la « communauté de la maternelle », mais de la communauté francophone ainsi que celle au sens large. Les membres de cette communauté élargie peuvent inclure des professionnels spécialisés en petite enfance (personnels des services de santé publique et de programmes autorisés d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, coordonnateurs de centres de la petite enfance et de la famille, etc.), des professionnels de la communauté scolaire (enseignants de 1^{re} année, de musique, etc., orthophonistes et autres spécialistes scolaires) et des organismes communautaires.

« Réfléchissons ensemble afin d'imaginer la vie que nous pouvons façonner pour nos enfants. »

[Traduction libre]

Sitting Bull

L'apprentissage des enfants est favorisé par des liens familiaux et communautaires solides. À cet effet, l'enseignant s'engage à collaborer avec les familles et les membres de la communauté. Il prend le temps d'en savoir plus sur les aspirations, les valeurs, les attentes des familles ainsi que les facteurs qui influencent la vie de chacun des enfants à la maison et dans leurs communautés. Les divers partenariats permettent de créer les meilleures expériences d'apprentissage possible pour chaque enfant —

des expériences qui sont pertinentes et respectueuses — et aident les familles à s'engager pleinement dans le processus d'apprentissage et de développement des enfants. Le présent chapitre traite de stratégies qui contribuent à la mise en place de partenariats qui favorisent le développement d'un sentiment d'appartenance à l'école et à la francophonie chez les enfants et l'engagement des familles envers la vision du Programme d'immersion française.

Des partenariats avec les familles

Dès leur plus jeune âge, les enfants participent activement à la vie de leurs familles et de leurs communautés. Les familles offrent aux enfants leurs premières expériences d'apprentissage qui sont aussi les plus importantes. Elles jouent un rôle central pour ce qui est de favoriser le bien-être, l'apprentissage et le développement des enfants. Il est essentiel d'établir des partenariats avec les familles pendant l'année de maternelle, afin que les enfants puissent vivre des expériences d'apprentissage aussi riches que possible tant à l'école qu'à la maison.

« Au sens où l'entend l'Institut Vanier, la "famille" se définit ainsi : toute combinaison de deux ou plusieurs personnes liées entre elles par des liens de consentement mutuel, de naissance, d'adoption ou de placement et qui, ensemble, assument à divers degrés la responsabilité des éléments suivants ou de certains d'entre eux :

- soins des membres du groupe sur le plan physique;
- ajout de nouveaux membres par la procréation ou l'adoption;
- socialisation des enfants;
- conduite des membres de la famille en société;
- production, consommation et distribution de biens et services;
- réponse aux besoins affectifs (amour) » (Institut Vanier de la famille, s. d.).

Il s'agit là d'une définition beaucoup plus large que celle que les générations précédentes auraient utilisée. De nos jours, il y a davantage d'enfants qui grandissent dans des familles plus petites, sans fratrie. Ils font peut-être partie d'une famille étendue (multigénérationnelle), multiculturelle, ayant plusieurs religions, recomposée dont les membres ont des orientations sexuelles diverses, adoptive, nourricière, monoparentale, dirigée par un frère ou une sœur, dirigée par les grands-parents dont les parents sont conjoints de fait ou d'une famille nucléaire (Bohnert, Milan, et Lathe, 2014).



« Kanouté (2007) met l'accent sur l'importance de tenir compte de la méconnaissance que l'école peut souvent avoir du stress et des défis vécus par les familles des apprenants nouveaux arrivants. Il est donc essentiel d'assurer une communication ouverte entre l'école et la famille de l'apprenant nouvel arrivant dès les premiers contacts. »

(Manitoba, ministère de l'Éducation et de la Formation, 2017a, fasc. 1, p. 9)

Les familles du Manitoba sont très diverses et de plus en plus de personnes nouvellement arrivées au Canada choisissent de s'établir dans notre province. Les systèmes scolaires avec lesquels ces familles ont été en contact précédemment peuvent être très différents du système manitobain, tant en ce qui concerne l'organisation que les méthodes d'enseignement. Les familles autochtones peuvent hésiter à s'engager dans la vie de l'école. Dans une certaine mesure, cette hésitation peut être liée à l'époque des pensionnats qui a eu des conséquences sur des générations de familles et de communautés métisses, inuites et des Premières Nations. Il est impératif que les enseignants de la

maternelle apprennent à écouter de manière active et à collaborer avec les familles afin que celles-ci se sentent bien accueillies et en sécurité pour devenir de véritables partenaires dans l'éducation de leurs enfants.

Les enseignants de maternelle doivent respecter la diversité des familles et apprendre à connaître les cultures présentes dans leur classe ou à l'école. Ils fournissent des occasions d'explorer les différentes origines culturelles des familles d'une façon respectueuse et positive. Ils réfléchissent à la manière d'encourager les familles à s'engager et à participer régulièrement et activement aux expériences d'apprentissage des jeunes enfants.

Ainsi, les familles ont des exemples pertinents de l'apprentissage et du développement quotidiens de leurs enfants. Elles sont mieux en mesure de comprendre ce que les enfants apprennent et pourquoi, et où ils se situent sur le plan social, affectif et scolaire. Elles peuvent aussi mieux comprendre pourquoi le jeu est si important pour les jeunes enfants.

Il faut être conscient de ces aspects sociaux en évolution et demeurer informé de la situation de chaque enfant. Ces connaissances permettront de valoriser les différentes expériences et les divers styles de vie des enfants. Cela se reflètera dans les expériences d'apprentissage qui leur seront offertes. Par exemple, afin d'appuyer les enfants avec sensibilité l'enseignant peut poser de petits gestes tels que :

- remplacer l'énoncé « Amène ceci à ta maman et ton papa » par « Amène ceci chez toi », afin d'éviter de mettre l'enfant mal à l'aise ou de créer de la confusion;
- célébrer la Journée nationale de la famille plutôt que la fête des Mères et la fête des Pères;
- être conscient des sentiments des enfants qui par exemple ont deux mamans, mais pas de papa;
- tisser des liens avec les familles nouvellement arrivées au Manitoba dont la première langue n'est ni le français ni l'anglais.

Ces gestes encourageront la communication et la compréhension entre l'enseignant, les enfants et les familles ainsi qu'entre les enfants eux-mêmes.

La participation et l'engagement des familles

Les Manitobains reconnaissent et appuient depuis longtemps le rôle essentiel des familles qui collaborent avec les écoles pour assurer le succès scolaire des enfants. Pour encourager la participation des familles, les écoles les invitent à être présents à certaines activités ou manifestations qu'elles organisent et à devenir membres de groupes ou de comités comme les comités de parents. Bien que ces initiatives permettent aux familles de développer un sentiment d'appartenance envers l'école, elles ne sont pas suffisantes pour assurer leur engagement.

Il est de plus en plus reconnu que l'engagement des familles est une manière efficace d'enrichir les enfants, les familles, l'école et la communauté (Ferlazzo et Hammond, 2009). Il est toutefois important de reconnaître que l'engagement familial ne consiste pas seulement en un partage d'information. Pour créer le genre de partenariats entre l'école et la famille qui améliore la performance des enfants, renforce les communautés et accroît le soutien public, l'école doit comprendre la différence qui existe entre participation familiale et engagement familial. Une école qui cherche la participation des familles identifie des projets, des besoins et des objectifs et dit aux familles comment elles peuvent contribuer. Une école qui cherche l'engagement des familles écoute ce qu'elles pensent et quelles sont leurs aspirations et leurs préoccupations. Lorsque l'école cherche à engager les familles, le but n'est pas de servir des clients, mais de se donner des partenaires (Ferlazzo, 2011). On peut engager les familles en établissant intentionnellement des relations bidirectionnelles avec ces dernières. Ces relations sont fondées sur la confiance, le respect mutuel et la volonté d'améliorer l'apprentissage des enfants.

L'engagement des familles dans l'apprentissage axé sur le jeu

À la maternelle, l'un des domaines où l'enseignant peut engager les familles et créer des partenariats avec celles-ci est celui de l'apprentissage axé sur le jeu. Les familles ne connaissent sans doute pas les démarches pédagogiques axées sur le jeu; c'est pourquoi l'enseignant de la maternelle doit d'abord s'assurer qu'elles comprennent ce que les enfants apprennent en « travaillant à jouer ».

La plupart des écoles organisent une soirée d'orientation pour les familles au printemps précédant l'entrée en maternelle de leur enfant. Dans certaines écoles, il s'agit d'une rencontre où la direction et les enseignants parlent aux familles, mais d'autres écoles ont recours à une démarche interactive axée sur l'enfant. Les familles et les enfants passent d'une expérience d'apprentissage interactive à une autre, tandis que les enseignants expliquent aux familles de façon informelle ce que les enfants apprendront par l'intermédiaire du jeu et les encouragent à jouer et à apprendre avec les enfants. L'enseignant peut créer intentionnellement des centres de jeu qui contiennent des objets qu'une famille serait susceptible d'avoir comme une table sur laquelle les enfants peuvent trier et compter des boutons, des sous, des pâtes ou des céréales.

Il s'avère aussi important de rendre plus transparent l'apprentissage axé sur le jeu pour les familles tout au long de l'année scolaire en :

- prenant des photos et en explicitant les liens entre ce que font les enfants et les apprentissages visés dans les curriculums de la maternelle;
- faisant part des créations des enfants, des récits d'apprentissage ou des observations aux familles;
- informant les familles par l'entremise d'une missive mensuelle, de conversations régulières, etc.;
- discutant avec les familles de leur perspective sur le rôle du jeu dans l'apprentissage de leur enfant à l'école;
- invitant les familles à réfléchir à la façon dont elles peuvent enrichir les apprentissages de leurs enfants grâce à des interactions adaptées à leur développement et axées sur le jeu à la maison.

En tant que personne clé travaillant auprès de jeunes enfants, l'enseignant de maternelle aura plusieurs occasions d'engager les familles et d'en faire ses alliés, d'une manière qui profite au maximum à tous. En saisissant ces occasions, il peut avoir une influence positive sur le parcours éducatif de chacun des enfants.



Réflexion : Des partenariats avec les familles

Lorsque l'enseignant fait appel à ce qu'il sait sur le développement des enfants, sur l'enseignement et les stratégies axées sur le jeu et adaptées au développement, et sur le rôle essentiel des familles en tant que partenaires égaux, il se fait le champion de l'engagement familial. Voici des questions sur lesquelles vous pouvez vous pencher en cheminant avec les familles :

- Quels sont les gestes que vous posez pour échanger avec les familles et en apprendre davantage au sujet de leurs espoirs et de leurs rêves en ce qui concerne la réussite et l'apprentissage de leurs enfants?
- Quels moyens utilisez-vous pour vous assurer que vos échanges avec les familles, même avant l'entrée des enfants en maternelle, sont chaleureux, respectueux et fondés sur la collaboration afin d'assurer le succès de leur entrée à l'école?
- Est-ce que la classe reflète la culture et la vie de chacun des enfants? Comment vos pratiques valorisent-elles différentes situations familiales?
- Comment vos échanges avec les familles répondent-ils à leurs besoins? Comment favorisent-ils leur engagement dans l'apprentissage des enfants?
- En quoi les suggestions proposées vous seront-elles utiles pour nourrir vos partenariats avec les familles?

Des partenariats avec la communauté

Un partenariat entre l'école et la communauté enrichit l'apprentissage des enfants et contribue à la vitalité et à l'élargissement de l'espace francophone. À la maternelle, ce partenariat peut prendre plusieurs formes notamment des sorties dans la communauté et l'accueil de membres de la communauté dans la salle de classe. Pour ce faire, l'enseignant :

- détermine avec l'appui des enfants quelles sorties ou quels invités pourraient le mieux répondre aux questions qu'ils se posent et enrichir leurs enquêtes;
- tisse des liens entre les sorties proposées et l'enrichissement de la langue ainsi qu'avec les grandes idées véhiculées et les apprentissages visés dans chacun des divers curriculums de la maternelle;
- planifie en collaboration avec les enfants l'organisation et le déroulement des sorties et l'accueil des membres de la communauté (CMEC, 2003b).

Des sorties dans la communauté*

Donner l'occasion aux enfants de rencontrer des membres de leur communauté qui s'expriment en français et d'échanger avec eux en français leur permet de prendre conscience que le français n'est pas uniquement une langue scolaire. « Ils prennent ainsi conscience qu'on parle français, pas seulement à l'école, mais aussi hors de l'école, dans des commerces, des lieux de loisirs, dans certains milieux de travail ou dans des services » (CMEC, 2003b, p. 13). De tels échanges entre l'école et la communauté permettent aux enfants de développer un sentiment d'appartenance à la communauté francophone et à celle-ci de créer des liens avec l'école d'immersion française.

On peut penser à des sorties plus ponctuelles, dans des endroits tels que :

- la boulangerie;
- le garage ou la station-service;
- la bibliothèque municipale;
- la caserne des pompiers ou le poste de police;
- un commerce (épicerie, fleuriste, etc.) ou une usine;
- le cabinet d'un dentiste;
- la clinique vétérinaire;
- le foyer pour personnes âgées;
- le centre culturel.

Certaines sorties peuvent aussi donner naissance à des partenariats de plus longue durée, par exemple :

- la création de projets d'arts pour décorer la salle d'attente à la suite d'une visite à la clinique dentaire ou à la caserne des pompiers;
- la participation à l'heure du conte à la bibliothèque municipale;
- la présentation de comptines, de chants ou de poèmes aux résidents du foyer pour personnes âgées;
- la participation aux activités organisées par le centre culturel ou un autre organisme dans la communauté.

L'accueil des membres de la communauté en salle de classe*

Donner l'occasion aux enfants d'accueillir des membres de leur communauté dans la salle de classe leur permet de communiquer en français avec ceux-ci dans un contexte authentique. Encore une fois, ces échanges permettent aux enfants « de prendre conscience que le français n'est pas seulement une langue parlée à l'école, mais que des adultes le parlent également dans la vie de tous les jours et au travail » (CMEC, 2003b, p. 14). Tout comme les sorties à l'extérieur de l'école, ce partenariat peut se limiter à quelques visites ou devenir un projet qui se déroule sur une plus longue période de temps.

* Adapté de : CONSEIL DES MINISTRES DE L'ÉDUCATION (CANADA), *Outils et interventions : partenariat école-foyer-communauté*, Toronto, Ontario, CMEC, 2003.

À ce titre, l'enseignant :

- détermine avec l'appui des familles et des membres de la communauté quelles personnes-ressources sont disponibles;
- planifie en collaboration avec les enfants l'organisation et le déroulement du projet.

En plus d'offrir aux enfants de côtoyer une variété de membres de la communauté francophone, ces deux types de partenariat offrent aux enfants l'occasion d'être exposés à divers modèles langagiers autres que ceux qui leur sont offerts à l'école.

Les programmes préscolaires offerts dans la communauté

L'un des types de programmes auxquels les enfants peuvent avoir participé avant leur entrée en maternelle est un programme autorisé d'apprentissage et de garde des jeunes enfants. Il est important pour l'école d'établir des partenariats avec les éducateurs* de la petite enfance qui travaillent dans les garderies où sont inscrits les enfants et d'avoir une bonne idée des programmes qui y sont offerts. Pour obtenir plus d'information au sujet de ces programmes, consultez les sites [Éducation de la petite enfance](#) et [Enfants santé Manitoba](#).

La cohérence entre les curriculums de la maternelle et le [curriculum des programmes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants du Manitoba](#) encourage la continuité en ce qui concerne la vision, les croyances, les valeurs et les principes relatifs à l'apprentissage et à la pédagogie de la période préscolaire à la maternelle. Cette cohérence touche aussi la façon dont les enseignants perçoivent l'enfance et l'importance du jeu pour l'apprentissage des enfants, leur approche pédagogique, ce qu'ils enseignent (matières ou domaines de développement) et leurs valeurs en ce qui concerne les partenariats avec les familles et avec la communauté (Kagan, *et al.*, 2010).



Figure 8.1 :
Les piliers du développement de la petite enfance au Manitoba

Source : ENFANTS EN SANTÉ MANITOBA, *Commencez tôt, commencez bien : cadre de travail du Manitoba pour le développement de la petite enfance*, Winnipeg, Enfants en santé Manitoba, 2013, p. 7.

Ces partenariats entre l'école et la communauté permettent à l'enseignant de maternelle, à l'école, aux familles et, bien sûr, aux enfants de profiter de services et de ressources utiles et de faciliter la création d'un environnement scolaire sain qui renforce les communautés. La cohérence entre les expériences d'apprentissage offertes à la maternelle et les programmes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants permet le partage de l'espace et des ressources et favorise la continuité d'un milieu à l'autre. L'échange d'information et les communications entre enseignants et éducateurs à la petite enfance au sujet de l'apprentissage et du développement des enfants dont ils ont la charge peuvent être tout à l'avantage de ceux-ci.

* Éducateurs dans des services de garde d'enfants en bas-âge, d'âge préscolaire ou scolaire ou dans une prématernelle.

Au Manitoba, 23 [Coalitions communautaires axées sur les familles et les enfants](#) réunissent des familles, des éducateurs de la petite enfance, des enseignants, des professionnels de la santé et d'autres fournisseurs de services communautaires en vue d'établir des plans et de collaborer pour favoriser le développement sain des enfants âgés de six ans ou moins. Ces coalitions soutiennent des programmes communautaires existants qui visent les familles ayant de jeunes enfants et créent de nouvelles initiatives en tenant compte de la diversité et des points forts de chaque communauté. Les partenaires de ces coalitions encouragent l'établissement de services et de programmes de toutes sortes pour les enfants de zéro à six ans et leurs familles en fonction de certaines priorités : les pratiques parentales positives, la nutrition et la santé physique, la littératie et l'apprentissage, et enfin la capacité communautaire.

Des interactions fréquentes et positives basées sur la confiance et une communication ouverte entre les familles, le personnel des programmes préscolaires offerts dans la communauté et le personnel de l'école permettent de créer des liens qui favoriseront la cohérence entre les divers milieux.

Voici quelques idées visant à faciliter cette communication :

- planifier des journées et des ateliers de perfectionnement professionnel conjoints avec des thèmes applicables aux divers milieux;
- planifier des visites d'un milieu à l'autre et des observations afin de permettre à tous les intervenants de savoir ce que les enfants font pendant l'année et comment leurs journées, leurs milieux et leurs expériences sont organisés;
- viser la continuité et essayer de s'appuyer sur les succès antérieurs;
- prévoir des réunions et des séances d'échanges selon les circonstances;
- encourager la communication pour discuter d'un enfant en particulier avec le consentement éclairé des familles;
- célébrer ensemble les réussites;
- organiser des activités sociales où les membres du personnel des divers milieux peuvent se rencontrer;
- établir, par écrit, des politiques et des processus relatifs aux transitions;
- échanger des bulletins d'information;
- inviter le personnel des divers milieux et les familles à participer aux fêtes de la classe, aux journées portes ouvertes en maternelle et aux activités des programmes communautaires de la petite enfance.



Réflexion : Des partenariats avec la communauté

Voici des questions sur lesquelles vous pouvez vous pencher pour réfléchir à l'importance que vous accordez au rôle que joue la communauté francophone dans l'apprentissage des enfants tout au long de l'année :

- Quelle place accordez-vous au partenariat école-communauté?
- En quoi les moyens proposés vous seront-ils utiles pour nourrir vos partenariats avec la communauté?
- Comment les moyens proposés peuvent-ils enrichir le développement des compétences langagières des enfants et appuyer l'acquisition de la langue française chez les enfants parlant peu ou pas français?
- Comment pouvez-vous exploiter au maximum les ressources de votre communauté pour permettre aux enfants d'élargir leur univers francophone?
- Quelles contributions les enfants peuvent-ils apporter à la communauté environnante?

Des partenariats au sein de l'école

Lorsque les enseignants de maternelle s'engagent de façon active à collaborer avec divers partenaires au sein de l'école, tous les enfants en profitent. Par exemple, un enseignant de maternelle se demandait comment les enfants pourraient améliorer leur utilisation du vocabulaire de position (sur, sous, à côté, à droite, à gauche, dedans, dehors, etc.) pour qu'ils puissent suivre et donner des directives plus facilement et se servir du langage avec plus de précision. Il a fait part de ces réflexions aux enseignants de musique et d'éducation physique. Ceux-ci ont ensuite veillé à utiliser ces termes lors des échanges qu'ils avaient avec les enfants. Le fait d'entendre ces mots dans différentes situations a eu un effet positif chez les enfants. Ceux-ci ont vite commencé à appliquer cette nouvelle connaissance des mots de position de façon pertinente dans divers contextes.

Une partie du rôle de l'enseignant de maternelle est de faire part de ses connaissances sur les pratiques adaptées au développement des enfants et sur l'apprentissage axé sur le jeu à tous les partenaires présents dans la classe afin de faciliter l'apprentissage par le jeu.

Voici quelques conseils qui pourraient être offerts à ces partenaires pour appuyer le jeu :

- s'engager dans le jeu plutôt que de le superviser;
- aider les enfants à se concentrer sur leur plan de jeu en leur demandant « À quoi jouez-vous? »;
- lorsqu'un enfant arrive dans l'espace où d'autres enfants sont déjà en train de jouer on peut :
 - l'aider à se joindre aux autres s'il en a besoin (« Ils jouent à _____. Quel rôle veux-tu jouer? » ou « Que peux-tu faire pour les aider? »);
 - appuyer la négociation si le nouvel enfant ne se montre pas respectueux en ce qui concerne le jeu en cours;
 - aider les enfants à négocier pour partager le matériel. Il n'est pas très utile de dire simplement « Partagez », car les enfants ne sont peut-être pas prêts à renoncer à un objet;
 - modéliser et encourager le langage de négociation. « Est-ce que je peux avoir ça quand tu auras fini? » et « Je m'en sers encore, je te le donnerai quand j'aurai terminé »;
 - s'il y a vraiment beaucoup d'enfants au même endroit, « Il n'y a vraiment pas assez de place ici en ce moment; tu pourrais peut-être revenir quand il y aura moins d'amis. Où voudrais-tu aller jouer en attendant? »;
- respecter les enfants qui sont pris par un jeu. Ne pas les interrompre pour leur demander d'aller jouer ailleurs, sauf s'il y a une raison importante (ils jouent de manière inappropriée, ils font beaucoup de bruit, même après que l'enseignant leur a demandé de parler plus doucement). Si on leur demande d'aller ailleurs, les aider à choisir un nouvel endroit pour jouer et s'assurer qu'ils le font. Les réorienter avec respect, par exemple en disant : « Tu continues à prendre les blocs de Samara, même quand elle te dit qu'elle en a encore besoin; il faut que tu ailles jouer ailleurs maintenant. Où voudrais-tu aller jouer? »;
- éviter les messages négatifs : « Arrête... », « Ne fais pas ça... » Essayer plutôt d'aider les enfants à trouver ce qu'ils peuvent faire : « Peux-tu trouver un moyen de construire ce mur pour qu'il ne tombe pas? » « S'il te plaît, va jouer à la poupée là-bas, plutôt qu'à la table du goûter. » « Ce mur est vraiment haut. Si les blocs d'en haut tombent, ils peuvent te tomber sur la tête. Sois prudent en construisant pour ne pas être blessé. »;
- donner l'exemple en ce qui concerne le volume et le ton que les enfants doivent utiliser.

Un partenariat avec l'enseignant de 1^{re} année

Chaque nouvelle année scolaire a ses propres caractéristiques et exigences pour les enfants et les familles, qui doivent, entre autres, apprendre à faire confiance à un nouvel enseignant. De plus, en passant en 1^{re} année, les enfants rencontreront sans doute de nouveaux enfants, qui ont fréquenté d'autres classes de maternelle, ou perdront peut-être des camarades qui leur sont chers et qui sont inscrits dans une autre école.

Cette transition peut être planifiée de façon à ce qu'elle se fasse en douceur, en sachant que cette expérience peut être très stressante pour les jeunes apprenants. Ce qui a été présenté précédemment au sujet de la continuité est tout aussi important pour la transition vers la 1^{re} année, même s'il s'agit d'aller dans une classe située un peu plus loin dans le corridor de la même école. Il est recommandé d'organiser des réunions régulières entre les enseignants pour chercher des moyens d'harmoniser les pratiques pédagogiques entre la maternelle et la 1^{re} année. Il est aussi essentiel, pour être en mesure d'appuyer tous les enfants, de partager des renseignements pertinents avec le consentement éclairé des familles.

Les enseignants de maternelle et de 1^{re} année peuvent rendre la transition plus facile en organisant des visites dans la classe de 1^{re} année, en aidant les enfants à se faire des amis pendant l'année grâce à un système de jumelage entre les élèves de maternelle et ceux de la 1^{re} année et en offrant de l'aide aux familles afin de les rassurer au sujet du passage de leur enfant au niveau supérieur. Les enseignants de 1^{re} année peuvent être invités à venir prendre le goûter avec les enfants plusieurs fois dans l'année, à venir voir une pièce de théâtre montée par les enfants, à visiter une exposition de livres qu'ils ont écrits ou à avoir des échanges avec les enfants au sujet de leurs portfolios. Les visites dans la classe de 1^{re} année avant la fin de la maternelle aident les enfants à garder à l'esprit pendant les vacances d'été une image concrète de l'année à venir.

Le jeu tient encore une place importante dans la vie des enfants de 1^{re} année et celui-ci offre aux jeunes apprenants de nombreuses occasions d'entreprendre des enquêtes. Dans certaines classes de 1^{re} année, le milieu et les types de stratégies d'apprentissage utilisées peuvent être plus structurés, mais bien des enseignants des années primaires se servent de méthodes axées sur l'enfant. Certains enfants auront du mal à rester assis à leur pupitre plutôt que de se déplacer dans la classe ou trouveront la journée d'école fatigante, surtout pendant les premiers mois. Il est important que l'enseignant de maternelle fasse part de ses connaissances en matière d'apprentissage axé sur le jeu, notamment le présent document, avec ses collègues de 1^{re} année afin de promouvoir le style d'apprentissage unique des jeunes enfants.

Voici quelques idées visant à faciliter la transition entre la maternelle et la 1^{re} année :

- commencer à sortir à la récréation au printemps afin qu'ils s'habituent à la cloche et aux activités qui ont lieu sur le terrain de jeu avec des enfants de tous les niveaux scolaires;
- organiser une journée d'échange entre la maternelle et la 1^{re} année au cours de laquelle les enfants de la maternelle vont en 1^{re} année pour se plonger dans leur futur environnement et les élèves de 1^{re} année retournent en maternelle où ils réfléchissent au chemin parcouru depuis qu'ils ont quitté la maternelle;
- inviter l'enseignant de 1^{re} année à passer du temps dans la classe maternelle;
- inviter les enfants à créer un livre collectif au sujet de la 1^{re} année.

Un processus de collaboration interdisciplinaire

Le processus de collaboration *interdisciplinaire* permet de créer un plan cohérent et holistique pour les enfants ayant besoin de soutien additionnel. Il est particulièrement centré sur l'intervention précoce. La collaboration interdisciplinaire est fondée sur une compréhension partagée et consiste en un partage de rôles entre les responsables de diverses disciplines (orthophonie, psychologie, etc.) afin que la communication, l'interaction et la coopération soient facilitées au maximum entre les membres de l'équipe; la famille étant considérée comme un membre clé de l'équipe (King, *et al.*, 2009).

Selon cette approche, divers professionnels agissent ensemble, apprennent au contact des uns et des autres et apprécient la collaboration et l'expérience partagée. Ce processus fonctionne bien lorsque les membres de l'équipe clarifient leurs attentes respectives et expliquent certains concepts clés qui ne sont peut-être pas connus des autres membres. Ils peuvent communiquer des techniques, des stratégies particulières et des pratiques exemplaires qui ne sont utilisées que dans une certaine discipline ainsi que la terminologie qui lui est propre. Les membres de l'équipe peuvent également parler de leurs observations, de leurs théories et de leurs interprétations et se pencher sur la façon dont ils peuvent répondre le mieux possible aux besoins de l'enfant et de sa famille de manière holistique. Cependant, il y aura certains aspects de l'enseignement et des interventions qui ne devront pas être confiés aux autres membres de l'équipe, par exemple :

- l'enseignant de maternelle est le seul responsable de la mise en œuvre des curriculums de la maternelle;
- certains outils d'évaluation ne peuvent être administrés que par des professionnels qui ont reçu la formation nécessaire;
- certaines interventions peuvent exiger la participation d'un professionnel de la santé;
- des spécialistes peuvent expliquer aux adultes présents dans la classe comment ils peuvent aider à développer certaines habiletés chez des enfants en particulier (augmenter l'usage d'une structure langagière, faciliter l'utilisation par un enfant d'une certaine technologie ou d'un certain équipement tel une machine braille);
- un spécialiste peut-être invité à faire une séance de thérapie pour un enfant en particulier en présence d'un petit groupe de ses pairs, il devient coenseignant et s'intègre aux jeux du groupe.

Les équipes efficaces exigent des compétences de communication interpersonnelle et de collaboration. Dans un processus de collaboration interdisciplinaire, la décision de qui fait quoi n'est pas basée sur les qualifications particulières de chacun des membres de l'équipe. Il s'agit plutôt d'un processus au cours duquel divers professionnels s'appuient les uns les autres pour tirer parti de la gamme des forces de chaque enfant et de chaque famille (Howard, *et al.*, 2001).

Ces partenariats exigent un travail actif en vue de promouvoir l'établissement d'objectifs communs par les familles, les spécialistes et les enseignants. Une démarche collaborative et consultative ne peut exister que lorsque les divers professionnels communiquent régulièrement en échangeant toutes les informations pertinentes.



Réflexion : Le milieu d'apprentissage

Voici des questions sur lesquelles vous pouvez vous pencher pour réfléchir aux partenariats dans lesquels vous vous engagez au sein de l'école selon les circonstances :

- En quoi les exemples proposés pourront-ils être utiles pour nourrir vos partenariats au sein de l'école?
- Quels sont les gestes positifs que vous posez actuellement pour interagir avec vos collègues et collaborer avec eux?
- Comment collaborez-vous avec vos collègues, les spécialistes scolaires et les personnes-ressources externes pour favoriser l'inclusion et l'apprentissage de tous les enfants?
- Est-ce que vous discutez de façons d'engager les enfants dans l'apprentissage axé sur le jeu ou de stratégies efficaces pour développer la communication orale en français, le goût de la lecture, etc., avec les adultes qui sont régulièrement dans la classe?

Sommaire

Ce dernier chapitre a illustré les partenariats nécessaires afin de faciliter les apprentissages et l'engagement des familles. Ce partenariat étroit entre l'école, le foyer et la communauté est crucial à la réussite scolaire et à l'essor linguistique et culturel des jeunes francophones du Manitoba.



Apprentissage professionnel continu

Pour en savoir davantage sur les protocoles de transition, veuillez consulter :

ENFANTS EN SANTÉ MANITOBA. *Doutes au sujet de l'entrée à la maternelle.*

http://www.gov.mb.ca/healthychild/publications/vignette_2_fr.pdf

(Consulté le 13 février 2018).

ENFANTS EN SANTÉ MANITOBA. *Mon histoire sociale à la maternelle.*

http://www.gov.mb.ca/healthychild/publications/kindergarten_social_story_fr.pdf (Consulté le 13 février 2018).

ENFANTS EN SANTÉ MANITOBA. *Les parents prennent les devants.*

http://www.gov.mb.ca/healthychild/publications/vignette_1_fr.pdf

(Consulté le 13 février 2018).

ENFANTS EN SANTÉ MANITOBA. *Protocole du ministère de l'Éducation et des Services à l'enfant et à la famille pour les enfants et les jeunes placés sous tutelle,* Winnipeg, Enfants en santé Manitoba, 2013. Accessible en ligne :

http://www.gov.mb.ca/healthychild/publications/protocol_youthcare_fr.pdf.

ENFANTS EN SANTÉ MANITOBA. *Protocole pour l'entrée à l'école des jeunes enfants ayant besoin de soutien additionnel,* Winnipeg, Enfants en santé Manitoba, 2015. Accessible en ligne :

http://www.gov.mb.ca/healthychild/publications/protocol_early_childhood_transition_fr.pdf.

Pour en savoir davantage sur les ressources offertes aux parents, veuillez consulter :

ALBERTA EDUCATION. *Yes You Can Help!: Information and Inspiration for Parents of French Immersion Students*, 2011. <https://education.alberta.ca/media/563591/yesyoucanhelp.pdf> (Consulté le 5 février 2019).

CANADIAN PARENTS FOR FRENCH. Page d'accueil. <https://mb.cpf.ca/> (Consulté le 12 mars 2019).

CANADIAN PARENTS FOR FRENCH. *French for Life*. <http://frenchforlife.ca/index-ffl.cfm> (Consulté le 12 mars 2019).

MANITOBA. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION. *Le programme d'immersion française au Manitoba : une vision renouvelée - 2017 : de la maternelle à la 12^e année*. Winnipeg, Le Ministère, 2017. Accessible en ligne : http://www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/ped/fl2/vision/doc/vision_renouvelee.pdf.

ONTARIO MINISTRY OF EDUCATION. *Supporting Your Child's Success in French Immersion and Extended French, Elementary Schools: A Parent Guide*, Toronto, Ontario Ministry of Education, 2014. Accessible en ligne : <http://www.edu.gov.on.ca/eng/literacynumeracy/parentGuideFrench.pdf>.

Pour en savoir davantage sur l'accueil des enfants nouvellement arrivés au Manitoba veuillez consulter :

MANITOBA. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION. *L'accueil, l'accompagnement et la mise à niveau scolaire des apprenants nouveaux arrivants dans les écoles offrant une programmation en langue française au Manitoba : document d'appui*, Winnipeg, Le Ministère, 2017. Accessible en ligne : <https://www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/ped/ana/accueil/>.

Fascicule 2 : « Évaluation et programmation pour les apprenants nouveaux arrivants dans les écoles offrant une programmation en langue française au Manitoba ».
http://www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/ped/ana/accueil/docs/fascicule_2.pdf.

Supplément : « La vie après la guerre : l'éducation en tant que processus de guérison pour les réfugiés et les jeunes touchés par la guerre ». https://www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/ped/ana/accueil/docs/vie_education.pdf.

Supplément : « La vie après la guerre : apprentissage professionnel, organismes et soutien communautaire ». https://www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/ped/ana/accueil/docs/vie_apprentissage.pdf.